

CONTRAT LOCAL DE SANTE SUD GIRONDE

N° Fiche – Action : 1-3

AXE DE L'ACCORD CADRE : Axe 1 Promouvoir l'évolution de l'accès aux soins et l'offre d'un territoire en mutation

Objectif B : Accompagner les changements de pratiques professionnelles

**Pilotes du groupe de travail auquel l'action est rattachée :
ARS Nouvelle Aquitaine et URPS Médecins Libéraux**

INTITULE DE L'ACTION :

«Acculturer et développer la télémédecine »

**Maître d'ouvrage de l'action : GCS Rives de Garonne
GIP ESEA (contributeur ou co-pilote)**

Nom du référent : Gaël Lebrun, chef de projet télémédecine

Coordonnées complètes : (adresse postale, mail, téléphone...) :
CH Cadillac

Préambule :

Issue de la loi HPST de 2009, la télémédecine est définie comme une pratique médicale à distance qui utilise les technologies de l'information et de la communication (TIC) et qui met en relation :

- un professionnel de santé et/ou un patient = le requérant
- un professionnel de santé expert = le requis

Après 10 ans d'expérimentation et à partir du 15 septembre 2018, **la téléconsultation devient accessible sur l'ensemble du territoire en France**: tout médecin, quelque soit sa spécialité, peut désormais proposer à ses patients de réaliser une consultation à distance au lieu d'une consultation en présentiel, pour toute situation médicale qu'il jugera adaptée.

Sur le plan organisationnel, les partenaires conventionnels ont souhaité inscrire la téléconsultation dans le parcours de soins coordonné, avec le principe d'une connaissance préalable du patient par le médecin dit «médecin téléconsultant» ainsi qu'une orientation initiale par le médecin traitant, pour garantir une prise en charge de qualité. Le respect de ces principes fondamentaux conditionne l'ouverture des droits au remboursement de la téléconsultation.

Sur le plan technique, deux exigences ont été posées :

- le recours à une liaison vidéo afin de garantir la qualité des échanges,
- l'utilisation d'une solution sécurisée pour protéger les données médicales, confidentielles et sensibles par nature.

Les tarifs et modalités de prises en charge de ces consultations à distance sont identiques à ceux des consultations en présentiel (de 25 € à 30 € dans la majorité des cas).

Le développement de la télémédecine constitue un enjeu clé dans la mesure où elle peut apporter des réponses aux défis de notre système de santé.

A partir de février 2019, le déploiement de la télé expertise permet à un médecin de solliciter l'avis d'un confrère face à une situation médicale donnée.

Situation du sud Gironde :

L'offre de soins libéraux est plutôt favorable sur le territoire du CLS comparativement au niveau régional pour plusieurs professions : infirmiers, psychologues, orthophonistes et sages-femmes. Des densités inférieures au taux

<p>régional sont observées pour les chirurgiens-dentistes et masseurs-kinésithérapeutes. L'offre de soins de médecins généralistes est insuffisante sur une partie du territoire du sud Gironde (secteur de Bazas et La Réole) et particulièrement insuffisante sur le secteur de Monségur. En 2018, 110 médecins exercent une activité de médecine générale sur le territoire. Le territoire comprend 4 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et 2 équipes de soins primaires (ESP).</p>	
<p>Objectif intermédiaire et problématique(s) traitée(s):</p>	<p>>La télémédecine : outil au service des regroupements d'exercice coordonné >Viser un public fragile >Impliquer la médecine libérale</p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action qui doivent être évaluables</p>	<p>Proposer une offre de télémédecine de soins spécialisés sur le Sud Gironde</p>
<p>Indicateurs d'évaluation de processus : <i>comment faire pour atteindre les objectifs ?</i> de résultats : <i>qu'a-t-on obtenu au regard des attentes ?</i> d'impact : <i>quels résultats indirects peut-on espérer ?</i></p> <p>Quantitatifs, qualitatifs ainsi que les critères d'évaluation</p>	<p>Nombre de soignants ayant recours aux outils de télémédecines Nombre d'actes de télémédecine Fluidification de parcours Renforcement de l'exercice coordonné Adhésion Recours plus fréquents</p>
<p>Types et modalités d'action Ateliers, événementiels, réseaux, orientations, formations, consultations...</p>	<p>Ateliers d'informations Groupes de travail Ateliers techniques</p>
<p>Publics visés selon âges, territoires, sexes, pratiques, situation sociales, communautés, coopérations...</p>	<p>Les professionnels de santé libéraux Les structures sanitaires et médico-sociales</p>
<p>Localisation de l'action territoires couverts et ancrage sur des activités, des quartiers, des services...</p>	<p>Le territoire du Sud Gironde</p>
<p>Mobilisation et participation implication et animation d'acteurs locaux, bénévoles, professionnels, usagers...</p>	<p>Réseaux de professionnels de santé locaux Expertise hors Sud Gironde</p>
<p>Temporalités de l'action début et fin, fréquence et durée, caractère pérenne ou expérimental de l'action...</p>	<p>Pérenne</p>
<p>Moyens de l'action budget éventuel, mise à disposition de locaux ou de personnes...</p>	<p>A définir au cours du processus</p>
<p>Suivi et pilotage de l'action modalités et processus de suivi de l'action, outils et espaces de pilotage</p>	<p><u>Etape 1 : INFORMER</u> 1/ <i>Information sur la télémédecine</i> : à destination des professionnels de santé, des structures sanitaires et médico-sociales 2/ <i>Information sur les outils de communication sécurisée</i> (vidéo transmission sécurisée, messagerie sécurisée, PAACO) : à destination des professionnels de santé, des structures sanitaires et médico-sociales <u>Etape 2 : IDENTIFIER LES BESOINS</u> Identifier les spécialités pour lesquelles les besoins en téléexpertises sont les plus importants : cardio, pneumo, neuro. Amener des consultations spécialisées chez les généralistes <u>Etape 3 : MOBILISER LES MSP ET ESP</u> Aborder la télémédecine en fonction de la coordination des soignants. Etablir</p>

	<p>le lien entre le projet médical et les outils de télémédecine au sein des MSP et ESP</p> <p><u>Etape 4 : ELARGIR LE CHAMP DES PRATIQUES</u> Proposer à d'autres médecins libéraux Evaluer les besoins des patients en EHPAD pour consulter leur médecin traitant en téléconsultation</p>
<p>Evaluation de l'action modalités d'évaluation de l'action, implication des habitants/bénéficiaires</p>	<p>Evaluation à chaque étape Satisfaction des soignants et des patients</p>
<p>Pistes de financement</p>	

Etape d'avancement	Calendrier prévisionnel									
	2019	2020		2021		2022		2023		
		Sem 1	Sem 2	Sem1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	
Informer		→			→					
Identifier les besoins			→							
Mobiliser les MSP et ESP			→							
Elargir le champ des pratiques					→					